



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 18 Octobre 2018

Rapport N° 18.05.04 sur la Politique de la Jeunesse

Intervention de Stanislas de LA RUFFIE

YEP'S ! Monsieur le Président, Mes chers Collègues,

Vous nous proposez d'élaborer une politique Régionale pour la Jeunesse, ce qui semble bien présomptueux.

En réalité, ce rapport répond surtout à une nouvelle compétence attribuée à la Région depuis la « Loi Egalité – Citoyenneté » du 27 janvier 2017.

Ainsi désormais la Région « *est chargée d'organiser en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales* » au titre **de la politique de la Jeunesse**.

Vous assumez ce « *chef de filât* » en prenant soin d'édicter une règle qui vous est chère : la co-construction avec les autres collectivités ou avec l'Etat.

En revanche, force est d'admettre que la présentation de ce long rapport de 30 pages omet plus ou moins sciemment d'évoquer les circonstances dans lesquelles cette Loi Egalité-Citoyenneté a été adoptée, et son principal apport pour la jeunesse.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Les circonstances : vous les connaissez, ce sont les attentats de 2015.

Dois-je rappeler que dès mars 2015, soit 2 mois après les attentats de « Charlie », le 1^{er} Ministre de l'époque a réuni un comité interministériel, dans le but de réaffirmer « *les valeurs de la République* » et faire en sorte que celles-ci s'inscrivent dans le quotidien des français. C'est le principe de fraternité nationale

Vous semblez totalement ignorer ce principe de **fraternité nationale**, qui est pourtant rappelé dans la Loi du 27 janvier 2017, en son article 1 « *La réserve civique contribue à développer la fraternité, la cohésion nationale et la mixité sociale.* »

Un certain nombre de dispositions de ce texte, portent d'ailleurs sur cette Réserve citoyenne ou le Service Civique.

Or, curieusement à aucun moment vous n'évoquez cette Réserve citoyenne qui peut être effectuée, notamment, au profit de la Défense, de la Police Nationale, ou encore des Secours Civils.

Le service civique n'est quant à lui mentionné qu'une seule fois, uniquement pour illustrer « *la mobilité internationale des jeunes* ».

Il est vrai que la **citoyenneté nationale** (autre principe fondateur de notre pays), n'est pas davantage citée dans ce rapport, et semble peu vous intéresser, alors que les notions absconses de citoyenneté « du Monde » ou de citoyenneté Européenne sont martelées à plusieurs reprises, telle une logorrhée « soviétoïde ».

Mais indépendamment de cette propagande mondialiste et antinationale à laquelle nous sommes nourris à chaque session plénière, force est de constater que ce rapport sur la Jeunesse ne fait pas rêver, convenez-en !



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Ce n'est certainement pas le « *Conseil d'Orientation Régional des Politiques de Jeunesse* » (Le CORPoJ), qui va faire rêver notre Jeunesse, avide d'idéal et d'espérance.

Souvenez-vous des mots du Général Mac Arthur : « *La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit* », « *On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années : on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.* »

Ce CORPoJ, ce nouveau « machin » (comme dirait de Gaulle) est un organisme de plus, avec un nouveau budget à créditer, qui réunira les mêmes caciques, pour s'inscrire dans la fumeuse démocratie participative ou permanente, chère à votre majorité, mais si éloignée des préoccupations de notre jeunesse

Plutôt que ce « *Corpoj* », ce « *YEPs* » ou ce « *blablajeunesse* », Faites-la rêver notre jeunesse à l'instar d'Hélie de Saint-Marc, qui, dans sa fameuse lettre à un jeune de 20 ans concluait :

« *..., de toutes les vertus, la plus importante me paraît être le courage, les courages, et surtout celui dont on ne parle pas et **qui consiste à être fidèle à ses rêves de jeunesse.***

Et pratiquer ce courage, ces courages, c'est peut-être cela

« *L'Honneur de Vivre* »